

COLLOQUE

À L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA PHYSIOTHÉRAPIE :

Qualité des soins



FORMATION

RÉÉDUCATION

RECHERCHE

ÉVALUATION

HYGIÈNE

ÉVOLUTION

INFORMATION

Sécurité des patients



Ordre des
masseurs-kinésithérapeutes



Sous le haut
patronage du :



Qualité des soins



Sécurité des patients



INVITATION AU COLLOQUE
"QUALITÉ DES SOINS
&
SÉCURITÉ DES PATIENTS"

JOURNÉE MONDIALE DE LA PHYSIOTHÉRAPIE
LE 8 SEPTEMBRE 2012

Garantir la qualité des soins et la sécurité des patients est une des missions essentielles de l'Ordre. C'est aussi une question qui est au cœur du système de santé de notre pays et qui concerne tous ses acteurs : les pouvoirs publics qui décident la politique de santé, les praticiens qui assurent la distribution des soins et, bien évidemment, les patients qui sont au centre du système.

C'est pourquoi, en organisant un colloque sur ce thème dans le cadre de la Journée mondiale de la physiothérapie, l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes a voulu réunir la profession autour d'une problématique pouvant fédérer tous ses acteurs. Mais **au-delà de la profession, ce sont tous les maillons de la chaîne de soins qui ont été invités** et qui s'exprimeront tour à tour à cette tribune.

Ils diront la nécessité d'une formation de haut niveau pour les praticiens, d'une évaluation régulière de leurs pratiques et d'une formation tout au long de la vie. Ils diront aussi le besoin d'une pratique conforme à l'éthique et à la déontologie que seule la qualité de professionnel de santé peut garantir.

Jean-Paul DAVID

Président du Conseil national de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

PROGRAMME DE VOTRE JOURNÉE

Modérateurs : **Michel Rusticoni & Philippe Vignaud**, *conseillers nationaux*

Accueil dès **9h30**
9h45 - 10h00

Présentation du colloque par
Jean-Paul DAVID, *président du CNO*

10h00 - 10h30

Raymond LE MOIGN, *sous-directeur des ressources humaines du système de santé à la Direction générale de l'offre de soins du ministère en charge de la santé* :
" **Qualité des pratiques et développement professionnel continu.** "

10h30 - 11h00

Christian HERVÉ, *praticien hospitalier, responsable de la filière recherche en éthique du Master Santé de l'Université René Descartes Paris V, Faculté de médecine* :
" **De l'interprofessionnalité, gage de la qualité des prises en charge à l'hôpital.** "

11h00 - 11h30

Laurence CARTON, *vice-présidente de l'Association française de lutte anti-rhumatismale (AFLAR)* :
" **Qualité des soins et sécurité des patients : La qualité des soins et la sécurité vues par les patients.** "

11h30 - 12h00

Eric PASTOR, *président de la commission ostéopathie du CNOMK* :
" **Les risques liés à l'ostéopathie pratiquée par des non professionnels de santé.** "

12h00 - 12h30

Serge BLISKO, *président de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes)* :
" **Santé et dérives sectaires.** "

12h30 - 14h00

Déjeuner au restaurant du Sénat

14h00 - 14h30

Catherine PICARD, *présidente de l'Union nationale des associations de défense des familles et de l'individu victimes de sectes (UNADFI)* :
" **Santé et dérives sectaires.** "

14h30 - 15h00

Michèle PERRIN, *chargée de mission au bureau Qualité et sécurité des soins de la DGOS* :
" **Présentation du programme national sécurité des patients.** "

15h00 - 15h30

Lucie FORGET, *présidente de l'Ordre des physiothérapeutes du Québec* :
" **Les standards internationaux : l'exemple du Québec.** "

15h30 - 16h15

Sabine GIBERT, *directrice juridique de l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux* :
" **Le dispositif de l'Oniam.** "

Pascale MATHIEU, *secrétaire générale du Conseil national de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes* :
" **Défaut d'information et mauvaise interprétation d'un geste technique : un risque judiciaire pour le professionnel de santé.** "

16h15 - 16h45

Échanges avec les participants

16h45 - 17h00

Synthèse par
Jacques VAILLANT, *vice-président du Conseil national de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes*
et **Marc GROSS**, *conseiller national*

17h - Clôture

OÙ ?

AU PALAIS DU LUXEMBOURG

SALLE CLEMENCEAU

⚠ Les participants doivent se présenter munis
d'une pièce d'identité et de la présente invitation

Entrée au :

**15 ter, rue de Vaugirard
75006 PARIS**

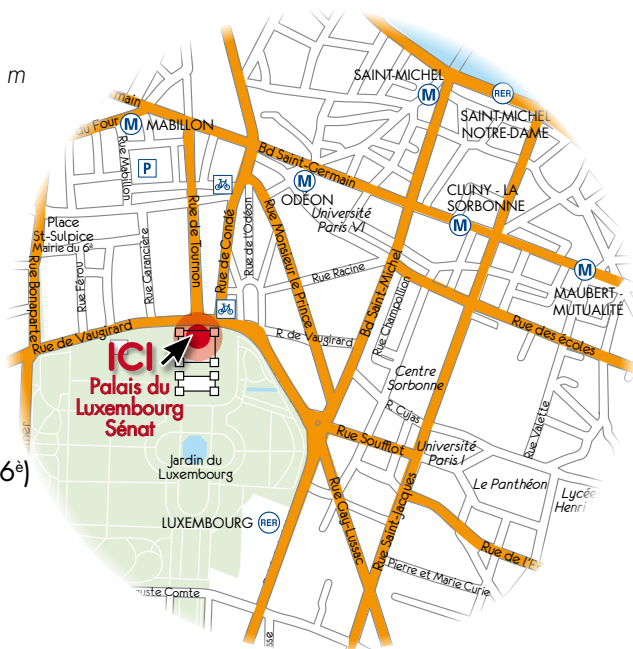
COMMENT S'Y RENDRE ?

M Stations de Métro
Odéon (Ligne **4** et **10**) - 335 m
Mabillon (Ligne **10**) - 406 m

RE Stations de RER
Luxembourg (RER **B**) - 380 m
Saint-Michel Notre-Dame
(RER **B** et **C**) - 742 m

B Stations de Vélo
Vélib' Sénat Condé
(34, rue de Condé Paris 6^e)
62 m
Vélib' Odéon Quatre Vents
(6, rue des Quatre Vents Paris 6^e)
283 m

P Parking public
Marché Saint-Germain
(2, rue Lobineau Paris 6^e)
272 m



MODALITES D'INSCRIPTION

- Par mail :
secretariat.general@ordremk.fr
- Par courrier :
(coupon d'inscription ci-joint)

CONTACT

- Mail : Communication@ordremk.fr
- Tél. : 01 46 22 32 97
- Courrier :
CNOMK – 120-122 rue Réaumur
75002 PARIS

Retrouvez ces informations sur www.ordremk.fr